



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 4 DÉCEMBRE 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Billy James KOKIRI ROPIHA (RC MASSY ESSONNE)

RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne du vendredi 30 novembre 2018 (J13 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne, M. Billy James KOKIRI ROPIHA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 52^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Billy James KOKIRI ROPIHA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 12 décembre 2018.

M. Billy James KOKIRI ROPIHA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Setareki BITUNIYATA (RC MASSY ESSONNE)

RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne du vendredi 30 novembre 2018 (J13 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre RC Massy Essonne / Stade Aurillacois Cantal Auvergne, M. Setareki BITUNIYATA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 78^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Setareki BITUNIYATA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 12 décembre 2018.

M. Setareki BITUNIYATA est suspendu dans l'attente de cette audience.

RC MASSY ESSONNE / STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE

Rencontre du vendredi 30 novembre 2018 (J13 PRO D2)

Rapport des officiels de match

Deux bagarres ayant impliqué des joueurs des deux équipes ont été signalées par le Représentant fédéral et l'arbitre de champ désignés sur la rencontre.

Le RC Massy Essonne et le Stade Aurillacois Cantal Auvergne sont **convoqués** devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 12 décembre 2018**.

../..



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ed TEOFILO FIDOW (PROVENCE RUGBY)

US Montalbanaise / Provence Rugby du vendredi 30 novembre 2018 (J13 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre US Montalbanaise / Provence Rugby, M. Ed TEOFILO FIDOW a été définitivement exclu par l'arbitre à la 69^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Ed TEOFILO FIDOW est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 12 décembre 2018.

M. Ed TEOFILO FIDOW est suspendu dans l'attente de cette audience.

Jordan ROCHIER (US MONTALBANAISE)

US Montalbanaise / Provence Rugby du vendredi 30 novembre 2018 (J13 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre US Montalbanaise / Provence Rugby, M. Jordan ROCHIER a été définitivement exclu par l'arbitre à la 78^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jordan ROCHIER est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 12 décembre 2018.

M. Jordan ROCHIER est suspendu dans l'attente de cette audience.